

# PROFERTYL

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE Suivant 91/155/CEE

  

### BOUILLIE BORDELAISE

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION DU FOURNISSEUR

NOM DU PRODUIT : BOUILLIE BORDELAISE Colorée ou Non Colorée  
NOM COMMERCIAL : BOUILLIE BORDELAISE

FOURNISSEUR : EURO CUP  
Route de Grammont  
87200 SAINT JUNIEN (France)

Numéro d'appel d'urgence : 05 55 02 23 80 / Fax 05 55 02 66 20

DISTRIBUTEUR : PROFERTYL  
1 avenue Dubna  
BP 40204  
14209 HEROUVILLE SAINT CLAIR – France  
Tél. : 02 31 47 15 90  
Fax : 02 31 94 88 17  
[profertyl@profertyl.fr](mailto:profertyl@profertyl.fr)

#### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique : contient 75 % de Sulfate tricalcique et tétra cuivrique à 27 % Cu.  
Composants dangereux : CAS N° 8011.63.0  
Risques : R41 : Risque de lésions oculaires graves  
: R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques  
N° PRE-ENREGISTREMENT REACH : 05-2118494165-35-0000

#### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications particulières de danger pour l'homme et l'environnement :  
Nocif par inhalation  
Risques de lésions oculaires graves  
Très toxiques pour les organismes aquatiques  
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

#### 4. PREMIERS SECOURS

Indications générales : éviter le contact avec la peau et les yeux  
Après inhalation : placer immédiatement la victime à l'air libre  
Après contact avec la peau : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon  
Après contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes, maintenir les paupières ouvertes.  
Après ingestion : ne pas faire vomir  
Indications pour le médecin : traiter symptomatiquement, pas d'antidote spécifique:

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés : tous  
En cas d'incendie, dégagement possible de : SO<sub>2</sub>  
Equipement particulier de protection : masque  
Autres informations :

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures individuelles de protection : éviter le contact avec la peau et les yeux  
Mesures de protection de l'environnement : ne pas rejeter dans les égouts et les eaux naturelles  
Procédés de nettoyage / ramassage : balayage ou aspiration du produit

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Eviter le contact avec la peau et les yeux  
Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion : conserver à l'écart de toutes source de chaleur ; éviter la formation de poussières  
Stockage : Aucune altération n'est observée durant 2 ans si le produit est stocké en emballage d'origine, dans un local sec et frais (40° maxi), conserver à l'écart des aliments.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : Prévoir un renouvellement d'air et une aspiration des poussières dans les ateliers  
Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail : VME poussières = 10 mg/m<sup>3</sup>  
Equipement de protection individuelle :

- protection des mains : gants
- protection respiratoire : masque anti-poussières approprié
- protection des yeux : lunettes
- vêtements de protection
- mesures générales de protection et d'hygiène : se laver à l'eau et au savon, ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant l'utilisation.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : Solide poudre fine  
Couleur : Bleu ou vert  
Odeur: Inodore  
Modification d'état:/  
Danger d'explosion Néant  
Densité : apparente 0.29  
Masse volumique apparente 350-550 kg/m<sup>3</sup>  
Solubilité : Miscibilité avec l'eau dispersible à 20°C

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique / conditions à éviter : stabilité thermique 220° C  
Produits de décomposition dangereux au delà de 200°C : CuO, CaSO<sub>4</sub>, H<sub>2</sub>O.  
Réactions dangereuses : incompatible avec les acides et les bases forts

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL50 Rat ingestion > 2000 mg/kg  
Toxicité inhalation : DL50 Rat inhalation /4h>4.04 mg/l  
De la peau : irritant ; DL 50/voie cutanée Rat >2000 mg/kg  
Des yeux : sévèrement irritant  
Sensibilisation : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

## 12. INDICATIONS ECOLOGIQUES

Indications générales : ne pas déverser sur le sol ou dans les égouts. Ne pas contaminer l'eau.

## 13. INDICATIONS POUR L'EVACUATION

Produit : éliminer le produit dans un centre de collecte et de traitement des déchets chimiques

Recommandation : la législation locale / nationale en vigueur est à observer

Emballages souillés : ne pas réutiliser, abandonner ou brûler les emballages vides souillés. Eliminer les emballages souillés dans un centre de collecte et de traitement.

Recommandation : incinération.

## 14. PRESCRIPTIONS DE TRANSPORT

MATIERES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT / SOLIDE NSA.

CLASSE 9 ADR, GROUPE EMBALLAGE III

POLLUANT MARIN

ONU 3077 / code danger 90

Recommandation Sécurité Route N° 90 GM7

## 15. CONSIGNES

Marquage selon les directives CEE : Xn-Nocif      N-Dangereux pour l'environnement

Risques R :

R 20 :

Nocif par inhalation.

R 41 :

Risque de lésions oculaires graves.

R 50/53 :

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence S:

S 2 :

Conserver hors de la portée des enfants.

S 13 :

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

S 20/21 :

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S 22

Ne pas respirer les poussières

S 26 :

En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S29/35

Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S36/37/39

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et/ou du visage.

Classement ICPE : 1172

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Service établissant la fiche technique : service technique

Contact : 05 55 02 23 80